

**Rapport du service public
de prévention et de gestion
des déchets ménagers et assimilés**



Syndicat mixte de collecte des ordures ménagères

2023

AVANT PROPOS

Le SMCOM (Syndicat Mixte de Collecte des Ordures Ménagères du Haut-Doubs) exerce concrètement la compétence collecte depuis 1989 sur 37 communes. Il regroupe 3 Communautés de Communes : la Communauté de Communes de Frasne et du Val du Drugeon, la Communauté de Communes Altitude 800 et la Communauté de Communes de Montbenoît.

Par conséquent, il a l'obligation de présenter son rapport du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

Ce rapport annuel vise un double objectif :

- Rassembler et mettre en perspective, dans une logique de transparence, les données existantes sur le sujet ;
- Permettre l'information des citoyens sur le fonctionnement, le coût, le financement et la qualité du service et, ce faisant, favoriser la prise de conscience par les citoyens des enjeux de la prévention et du tri des déchets, mais aussi de l'économie circulaire et de leur propre rôle dans la gestion locale des déchets.

Bien que la prévention et la valorisation des déchets soient transférées à PREVAL, ce rapport reprend quelques indicateurs. Il est nécessaire de consulter le rapport de PREVAL pour de plus amples informations.

POUR NOUS CONTACTER

SMCOM Haut-Doubs
2 Rue des Tourbières– BP 235
25304 PONTARLIER Cedex 3
Tél : 03 81 46 27 00

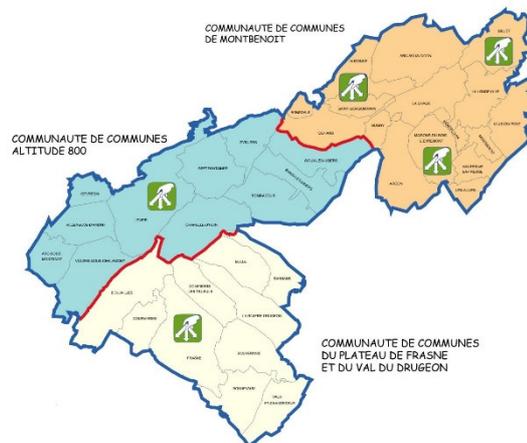
contact@smcom.fr

www.smcom.fr

LES INDICATEURS TECHNIQUES

1. POPULATION ET TERRITOIRE

Le SMCOM regroupe 3 Communautés de Communes et est composé de 37 communes pour une population de 20 869 habitants (population municipale INSEE), en habitat mixte rural. L'évolution de la population est d'environ 1.14 % entre 2022 et 2023.



2. DECHETS PRIS EN CHARGE PAR LE SMCOM

En 2023, 20 869 habitants bénéficient du service de collecte ainsi que 800 activités professionnelles (entreprises, communes, administrations, exploitations agricoles etc...). Les activités professionnelles du territoire ont la possibilité d'adhérer ou non au service dans la limite d'une production hebdomadaire de 7700 L. Au-delà de cette limite, elles sont dans l'obligation de passer par un collecteur privé.

3. COLLECTES DU SMCOM

a. Collectes en porte-à-porte

La collecte des ordures ménagères a lieu une fois tous les quinze jours sur l'ensemble du territoire. Les ordures ménagères sont collectées en sac dans des bacs à couvercle vert mis à disposition des usagers.

La collecte des emballages et papiers a lieu une fois tous les quinze jours sur l'ensemble du territoire. Les emballages et papiers sont collectés en vrac dans des bacs à couvercle jaune mis à disposition des usagers.

b. Collecte des papiers des associations

La collecte des papiers des Associations a été mise en place en 2012. Une benne de 30 m³ est mise à disposition sur demande, par PREVAL. Cette collecte a permis de collecter 133 t de papiers en 2023.

c. Collecte en apport volontaire

Le verre est collecté en apport volontaire dans des conteneurs spécifiques toutes les 2 à 3 semaines. En 2023, 81 points d'apports volontaires sont répartis le territoire.

d. Déchèteries

Un réseau de 5 déchèteries situées à :

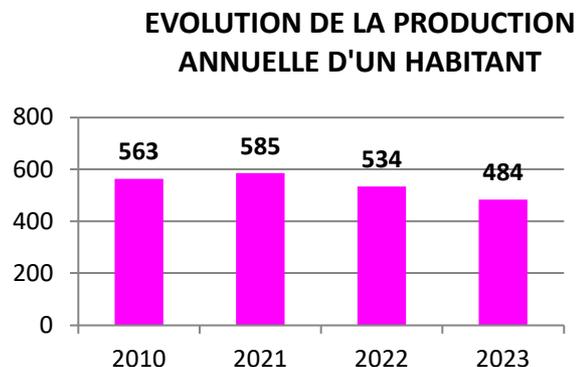
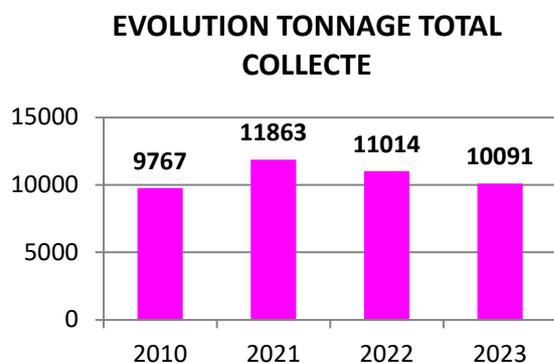
- ✓ Frasne : ZA du Lhotaud
- ✓ Gilley : ZA Les Caves
- ✓ Levier : ZA Champ Begaud
- ✓ Maisons du Bois Lièvremon : lieu-dit Champ Guillaume
- ✓ Saint Gorgon Main : Lieu-dit La Main

4. QUANTITES DE DECHETS ET EVOLUTION

a. Quantité de déchets

En 2023, 10 091 tonnes de déchets ont été collectées, ce qui représente 484 kg/hab/an.

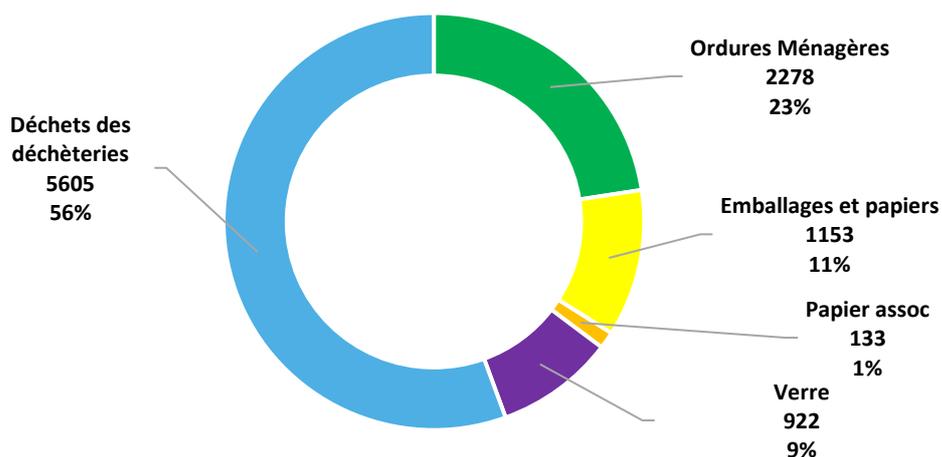
La part de déchets non ménagers collectés n'est pas connue.



b. Répartition des flux de déchets

En 2023, la part des déchets collectés en déchèterie diminue de 13 % par rapport à 2022 pour atteindre 56 % des déchets collectés. La part des ordures ménagères représente quant à elle 23 % des déchets collectés, les emballages et papiers 11 %, le verre 9 % et les papiers des associations 1 %.

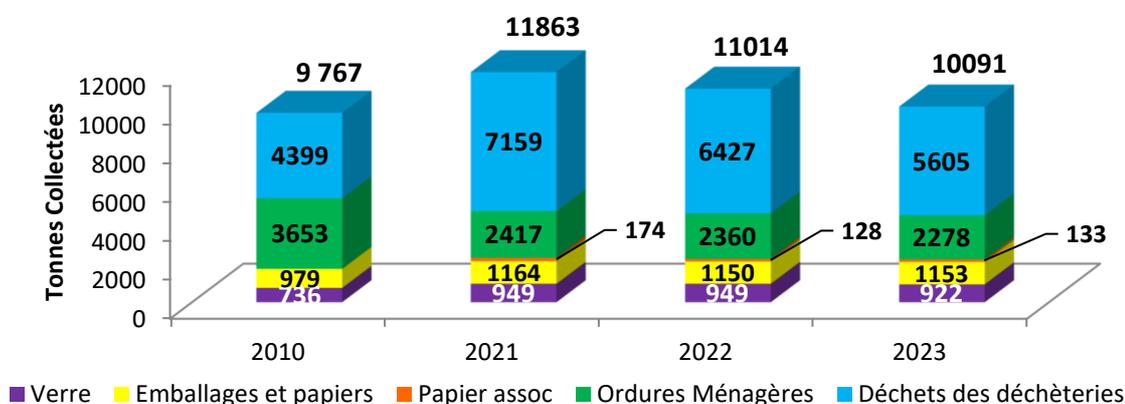
REPARTITION EN POIDS DES DECHETS COLLECTES – ANNEE 2022



c. Evolution des tonnages

Les tonnages collectés sur le territoire du SMCOM ont augmenté de 3 % entre 2010 et 2023 pour atteindre 10 091 tonnes de déchets collectés.

EVOLUTION EN POIDS DES DECHETS COLLECTES DE 2010 A 2023

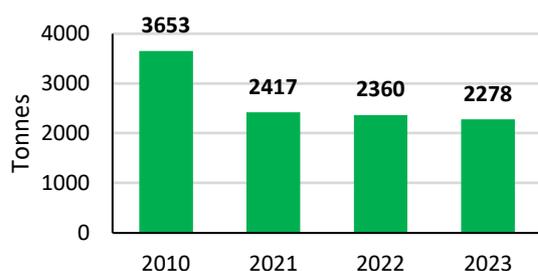


La part déposée en déchèterie en 2023 a augmentée de 27 % par rapport à 2010, la part de verre a augmenté de 25 % et la part des emballages et papiers a augmenté de 31 %. A l'inverse, la part des ordures ménagères, elle, a diminué de 38 % par rapport à 2010.

5. EVOLUTION DES TONNAGES D'ORDURES MENAGERES ET DEVENIR

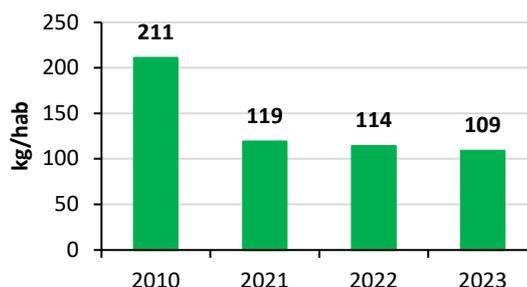
a. Evolution des tonnages collectés

EVOLUTION DE LA QUANTITE D'ORDURES MENAGERES COLLECTEE



La quantité d'ordures ménagères collectées en 2023 est de 2 278 tonnes. La production d'ordures ménagères diminue et passe en dessous des 2300 tonnes collectées.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION INDIVIDUELLE



Le graphique ci-dessus présente l'évolution de la production d'ordures ménagères d'un habitant. La production annuelle d'un habitant est de 109 kg d'ordures ménagères en 2023 contre 211 kg/habitant en 2010.

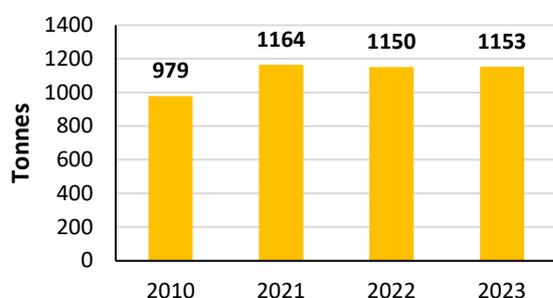
b. Valorisation énergétique

Collectées en bac à couvercle vert, les ordures ménagères sont acheminées jusqu'à l'unité de valorisation énergétique (UVE) de Pontarlier pour y être incinérées. L'UVE, autorisée à incinérer 36 500 tonnes d'ordures ménagères et assimilées par an, est exploitée par la société SUEZ. Les ordures ménagères incinérées produisent de la chaleur qui alimente un réseau de chaleur sur la ville de Pontarlier.

6. EVOLUTION DES TONNAGES D'EMBALLAGES ET PAPIERS ET DEVENIR

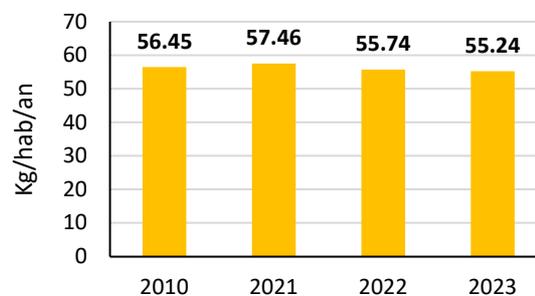
a. Evolution des tonnages collectés

EVOLUTION DE LA QUANTITE D'EMBALLAGES ET PAPIERS COLLECTEE



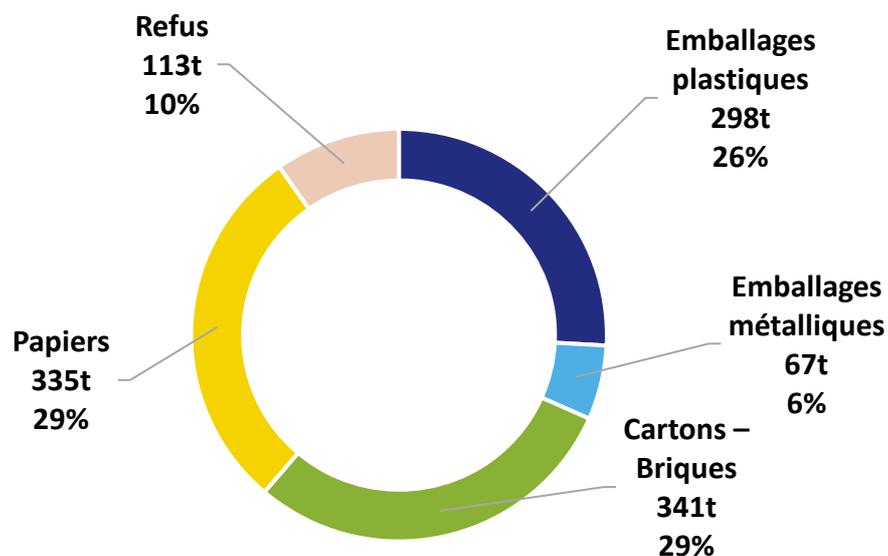
En 2023, le tonnage d'emballages et papiers collecté connaît une légère augmentation de 0.2 % par rapport à 2022.

EVOLUTION DE LA PRODUCTION INDIVIDUELLE



Le graphique ci-dessus montre que la production d'un habitant est de 55.24 kg/hab en 2023.

b. Composition du bac à couvercle jaune



c. Evolution des quantités de matériaux et refus de tri

En 2023, la quantité de matériaux recyclés est de 1 040 tonnes de déchets (hors refus). Les emballages en plastique représentent 26% du contenu du bac jaune, les emballages métalliques représentent 6 %, les cartons et les briques alimentaires 30% et le papier 29%. Enfin la quantité de refus de tri contenue dans les bacs jaunes est de 113 t soit 10 % de la composition d'un bac jaune.

EVOLUTION DES MATERIAUX TRIÉS ET REFUS DE TRI (EN TONNES)

Matériaux	2010	2021	2022	2023
Emballages plastiques	75	278	262	298
Emballages métalliques	38	90	73	67
Cartons – Briques	284	315	331	341
Papiers	444	338	333	335
Refus	133	143	152	113
Sous-Total hors refus	840	1022	998	1040
Total	973	1165	1150	1153

Rq : pour les tonnages totaux ci-dessus les freintes n'ont pas été prises en compte.

d. Filières de valorisation

Les emballages et les papiers sont collectés en bac à couvercle jaune puis sont transportés au centre de tri de PREVAL à PONTARLIER (25). Le centre de tri est exploité par SUEZ.

Les emballages et papiers collectés sont ensuite triés manuellement en fonction de leur composition, ils sont ensuite compactés en balles puis livrés aux filières de recyclage suivantes :

Les emballages en plastique sont repris par Valorplast :

- Les films sont valorisés par SIRPLAST (Portugal)
- Les plastiques rigides sont surtriés à Mendes (48) avant d'être valorisés, en fonction du type de plastiques dans différentes usines du quart nord-est de la France

REVIPAC organise la reprise et la valorisation des briques qui sont valorisés chez Lucart (88) et des cartons qui eux sont valorisés chez Gemdoub(25).

L'aluminium est repris par REGEAL AFFIMET (60).

L'acier est repris par ARCELOR MITTAL (59).

Les Journaux Revues et Magazines et le Gros de Magasin sont vendus respectivement à la papeterie NORSKE SKOG de Golbey (88) et à GEM DOUBS (25).

Les refus de tri sont valorisés sous forme énergétique à l'UVE de PREVAL à PONTARLIER se trouvant sur le même site que le centre de tri.

Ces entreprises s'engagent à traiter les emballages et papiers en conformité avec la législation en vigueur, après avoir obtenu les autorisations nécessaires.

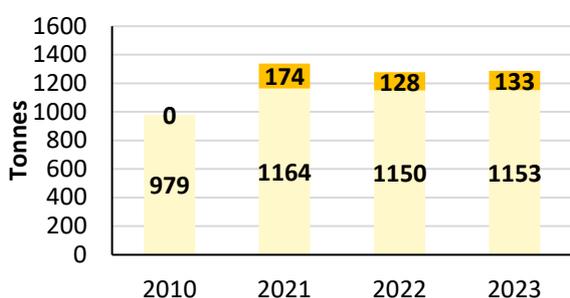
e. Collecte des papiers des associations

Mise en place courant 2012 par Préal en partenariat avec Emmaüs et la société Knauff à Pontarlier, la collecte des papiers des associations a permis de recycler 133 t de papier en 2023 sur le territoire du SMCOM ce qui représente 6.4 Kg/hab/an.

f. Quantité d'emballages et de papiers recyclée

EVOLUTION DE LA QUANTITE D'EMBALLAGES ET PAPIERS RECYCLEE

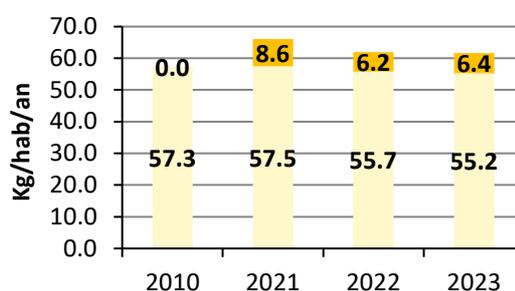
En 2023, 1 286 tonnes d'emballages et papiers ont été recyclées



■ Papiers des associations ■ Emballages et papiers

EVOLUTION DE LA PRODUCTION INDIVIDUELLE D'EMBALLAGES ET PAPIERS RECYCLES

La production individuelle des habitants atteint 61.6 kg/hab en 2023.

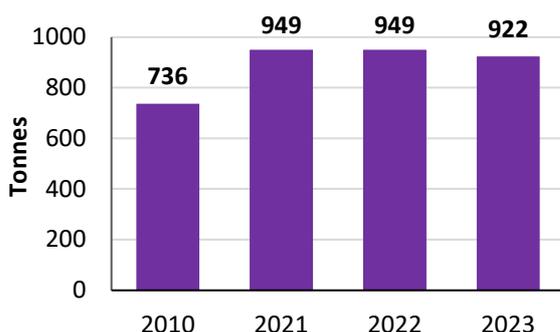


■ Papiers des associations ■ Emballages et papiers

a. Evolution des tonnages collectés

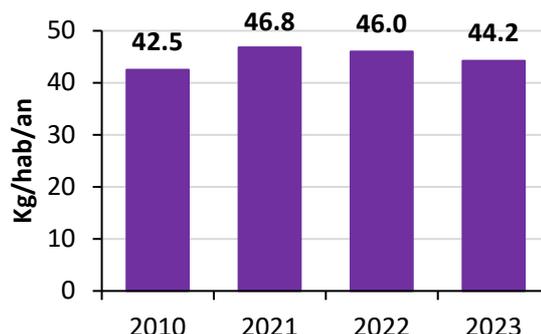
EVOLUTION DE LA QUANTITE DE VERRE COLLECTEE

En 2023, 922 tonnes de verre ont été collectées.



EVOLUTION DE LA PRODUCTION INDIVIDUELLE

La production individuelle d'un habitant est de 44.2 Kg/hab/an en 2023.



b. Filière de valorisation

Le verre est acheminé chez SOLOVER à Champforgeuil qui dispose d'un centre de traitement autorisé à traiter 180 000 tonnes/an. Le verre va subir une transformation en calcin avant d'être livré chez Saint-Gobain Emballages (71) pour être incorporé dans la fabrication de nouvelles bouteilles.

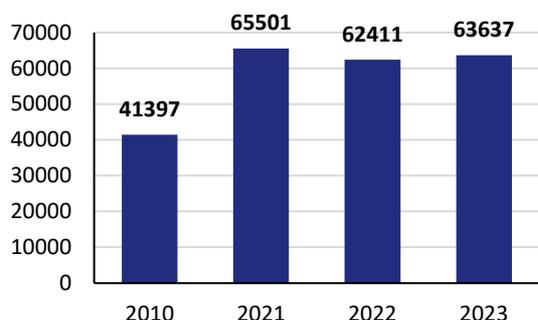
8. LES DECHETERIES

Le SMCOM exploite depuis 2003 un réseau de 5 déchèteries réparties sur l'ensemble de son territoire.

a. Fréquentation et évolution

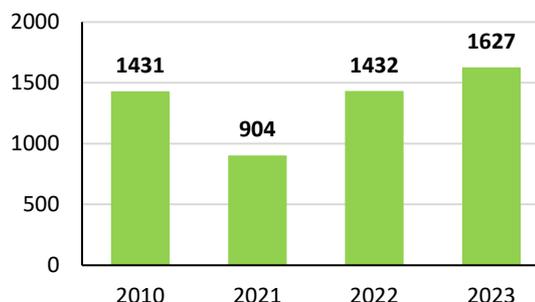
EVOLUTION DE LA FREQUENTATION DES 5 DECHETERIES

En 2023, le nombre d'entrée en déchèteries est de 63 637 entrées soit une augmentation de 2.7 % par rapport à 2022.



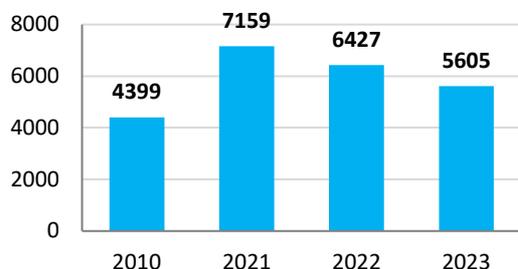
EVOLUTION DE LA FREQUENTATION DES PROFESSIONNELS

L'accès pour les professionnels dans les déchèteries est autorisé sous conditions tarifaires selon le flux déposé. En 2023, 1627 dépôts de professionnel ont été enregistrés.



b. Quantité de déchets collectés et répartition

EVOLUTION DE LA QUANTITE DE DECHETS COLLECTES

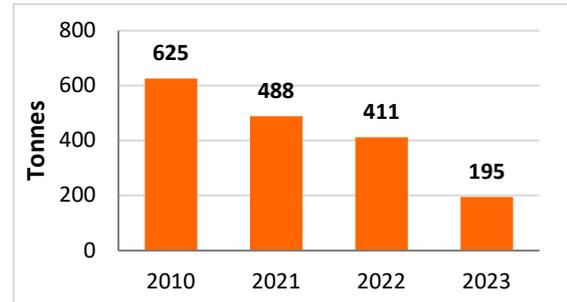


En 2023, 5 605 tonnes de déchets ont été collectées dans les 5 déchèteries ce qui représente 269 kg/hab/an, soit une baisse de 13 % par rapport à 2022.

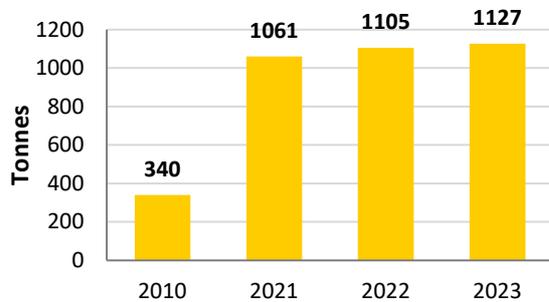
c. Evolution des quantités collectées des principaux flux de déchèterie

- **Les Non Valorisables**

195 tonnes de déchets non valorisables ont été collectées en 2023 soit environ 9.3 kg/hab/an. Les Non Valorisables sont enfouis sur l'installation de stockage de déchets non dangereux de SUEZ située à Fontaine-les-Clerval (25).



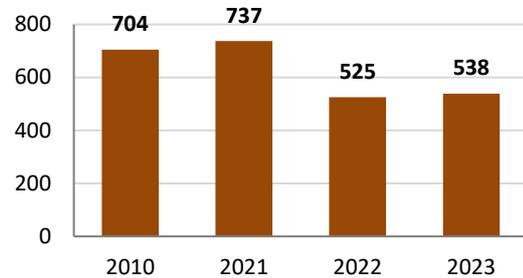
- **Les Incinérables**



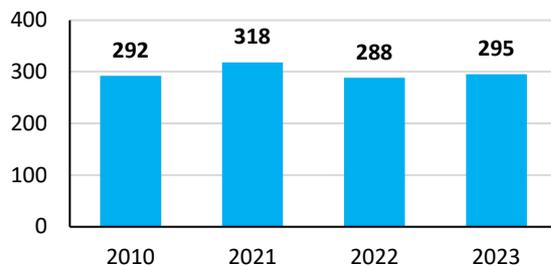
1 127 tonnes d'incinérables ont été collectées soit 54 kg/hab/an. Les déchets incinérables sont envoyés à l'unité de broyage de PREVAL à Pontarlier (25) où ils vont être broyés avant d'être incinérés à l'unité de valorisation énergétique des déchets à Pontarlier. Ces déchets en étant incinérés vont être valorisés en énergie.

- **Le Bois**

538 tonnes de bois ont été collectées soit 26 kg/hab/an. Le bois est broyé à l'unité de broyage de PREVAL à Pontarlier (25) puis utilisé comme combustible par la papèterie de Golbey dans les Vosges.



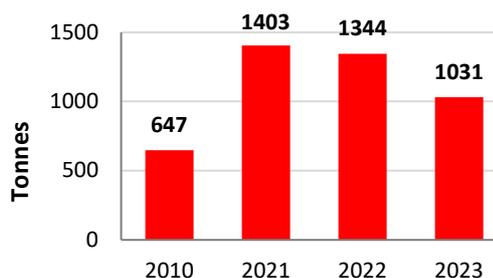
- **Les Métaux :**



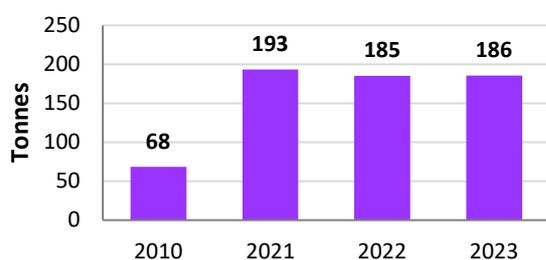
295 tonnes de métaux ont été collectées soit un peu plus de 14 kg/hab/an. Les métaux sont recyclés par l'entreprise DERICHEBOURG basée à Franois (25) pour fabriquer de nouveaux objets métalliques.

- **Les Gravats :**

1 031 tonnes de gravats ont été collectées soit 49.5 kg/hab/an. Les gravats sont envoyés en valorisation matière dans une installation de stockage de déchets inertes. Le prestataire est la Carrière de Chaffois (25).



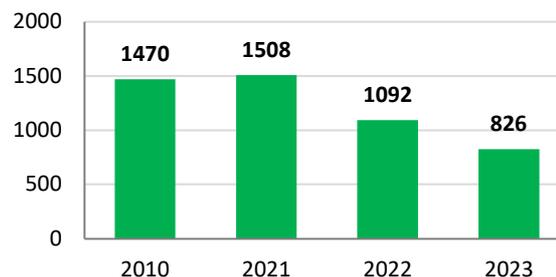
- **Le Carton**



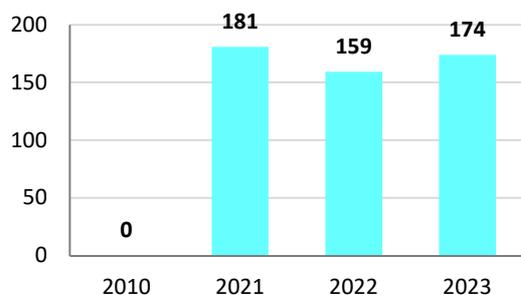
186 tonnes de cartons ont été collectées soit environ 9 kg/hab/an. Les cartons sont recyclés en papèterie par GEM Doubs à Novillars (25).

- **Les végétaux**

826 tonnes de végétaux ont été collectées en 2023 soit 39.5 kg/hab/an. Cela représente une baisse de 24 % par rapport à 2022. Les végétaux ont été valorisés par la filière de co-compostage avec les agriculteurs du territoire.



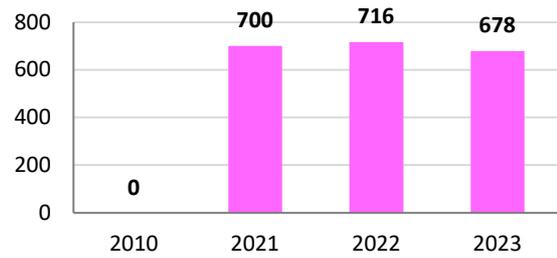
- **Le Plâtre**



174 tonnes de plâtre ont été collectées soit 8 kg/hab/an. Cela représente une augmentation de 9 % par rapport à 2022. Le plâtre est recyclé à Rohr (67).

- **Déchets d'Equipements et d'Ameublement (DEA)**

La filière DEA a permis de valoriser 678 tonnes de meubles, ce qui représente environ 32.5 kg/hab. Cela représente une baisse de 5 % par rapport à 2022.

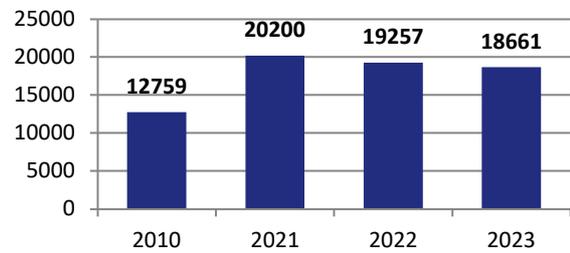


9. DETAIL PAR DECHETERIE

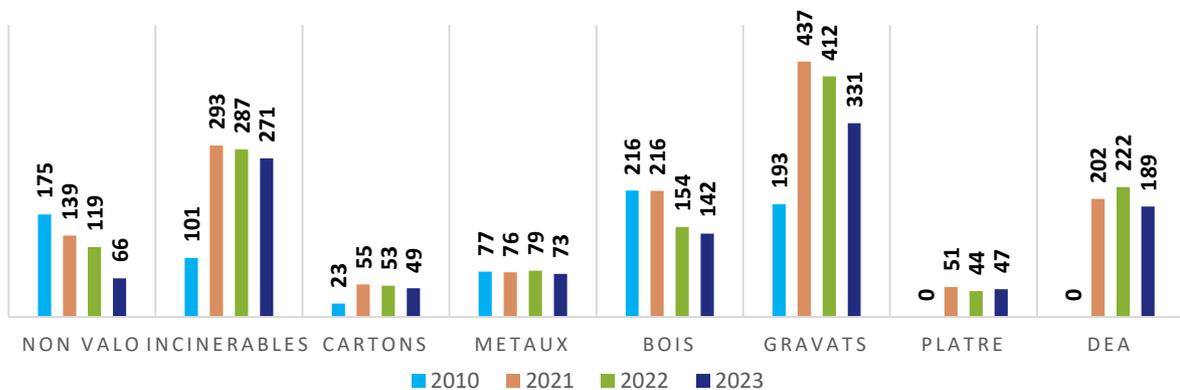
a. Déchèterie de Frasne

EVOLUTION DE LA FREQUENTATION :

La fréquentation de la déchèterie de Frasne est de 18 661 visites en 2023 soit une baisse de 3% par rapport à 2022. Les entrées représentent 29 % des entrées enregistrées sur les déchèteries du SMCOM.



EVOLUTION DES TONNAGES DES PRINCIPAUX DECHETS DEPOSES A FRASNE

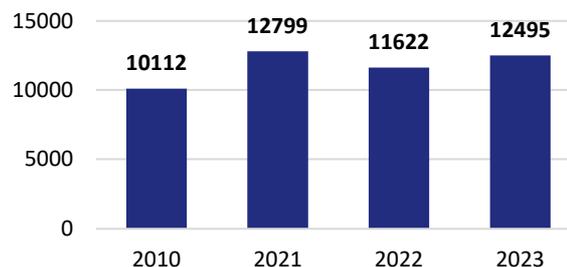


En 2023, 1 551 tonnes de déchets ont été collectées tous flux confondus sur la déchèterie de Frasne soit 28 % des déchets collectés dans les 5 déchèteries du SMCOM.

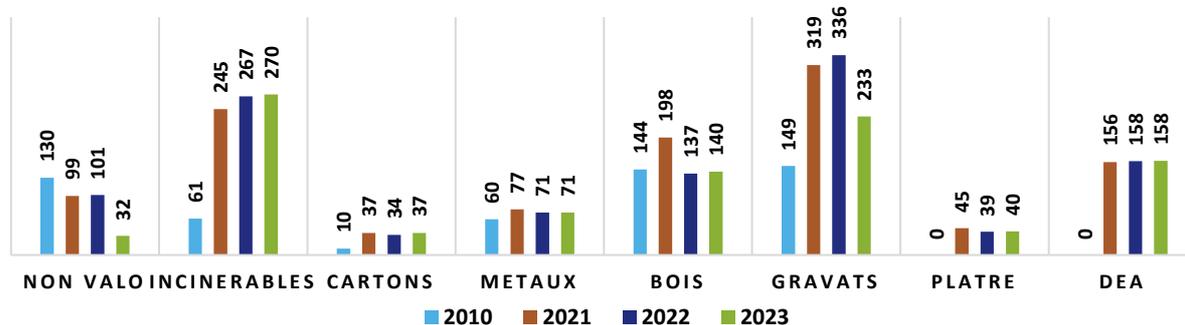
b. Déchèterie de Levier

EVOLUTION DE LA FREQUENTATION :

12 495 entrées ont été enregistrées à Levier en 2023 ce qui représente une augmentation de 7.5 % par rapport à 2022. Les entrées représentent 20 % des entrées enregistrées sur les déchèteries du SMCOM.



EVOLUTION DES TONNAGES DES PRINCIPAUX DECHETS DEPOSES A LEVIER

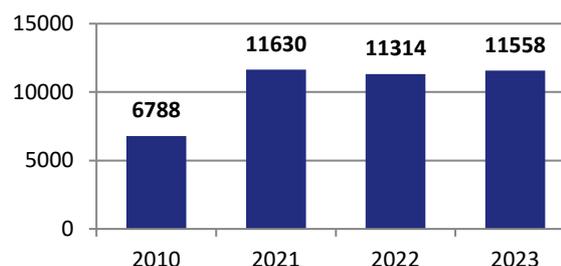


En 2023, 1 028 tonnes de déchets ont été collectées tous flux confondus sur la déchèterie de Levier soit 18 % des déchets collectés dans les 5 déchèteries du SMCOM.

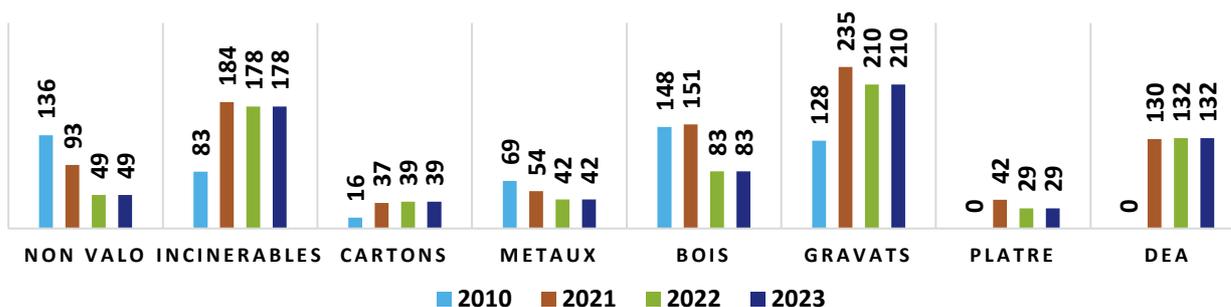
c. Déchèterie de Saint Gorgon Main

EVOLUTION DE LA FREQUENTATION :

En 2023, 11 558 entrées ont été enregistrées à Saint Gorgon Main ce qui représente une augmentation de 2% par rapport à 2022. Les entrées représentent 18 % des entrées enregistrées sur les déchèteries du SMCOM.



EVOLUTION DES TONNAGES DES PRINCIPAUX DECHETS DEPOSES A SAINT GORGON MAIN

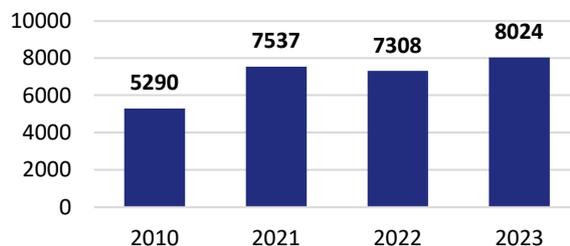


En 2023, 1 293 tonnes de déchets ont été collectées tous flux confondus sur la déchèterie de Saint Gorgon Main soit 23 % des déchets collectés dans les 5 déchèteries du SMCOM.

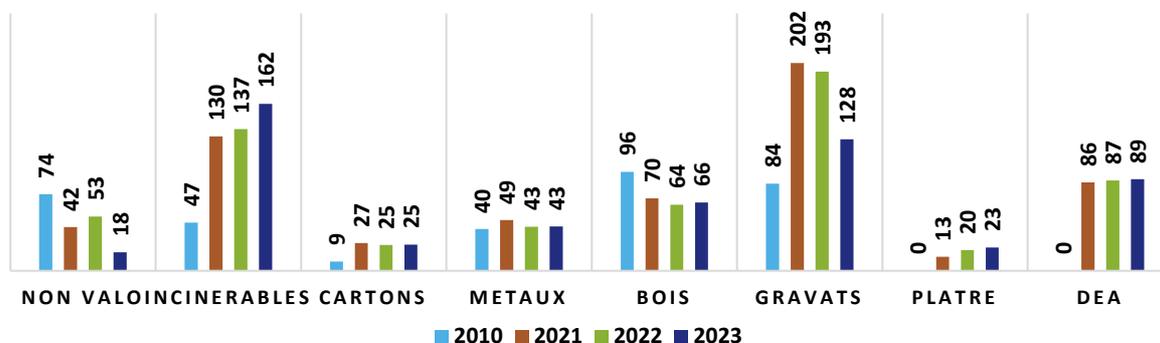
d. Déchèterie de Maisons-du-Bois-Lièvreumont

EVOLUTION DE LA FREQUENTATION

8 024 entrées ont été enregistrées à Maisons du Bois Lièvreumont en 2023, soit une augmentation de 10 % par rapport à 2022. Les entrées représentent 13 % des entrées enregistrées sur les déchèteries du SMCOM.



EVOLUTION DES TONNAGES DES PRINCIPAUX DECHETS DEPOSES A MAISONS DU BOIS LIEVREUMONT

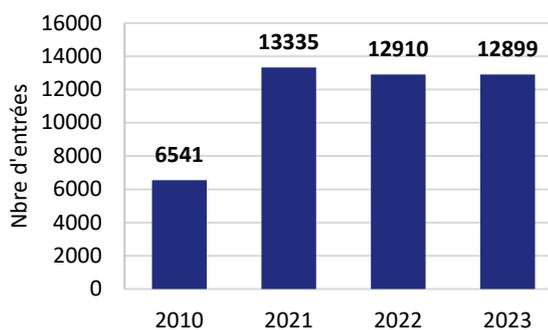


En 2023, 726 tonnes de déchets ont été collectées tous flux confondus sur la déchèterie de Maisons du Bois Lièvreumont soit 13 % des déchets collectés dans les 5 déchèteries du SMCOM.

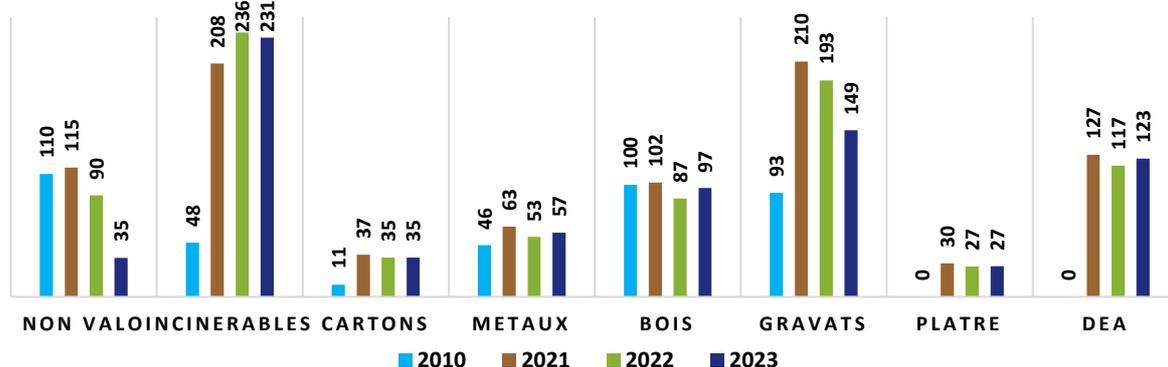
e. Déchèterie de Gilley

EVOLUTION DE LA FREQUENTATION

12 899 entrées ont été enregistrées à Gilley en 2023 soit une stabilisation par rapport à 2022. Les entrées représentent 20 % des entrées enregistrées sur les déchèteries du SMCOM.



EVOLUTION DES TONNAGES DES PRINCIPAUX DECHETS DEPOSES A GILLEY



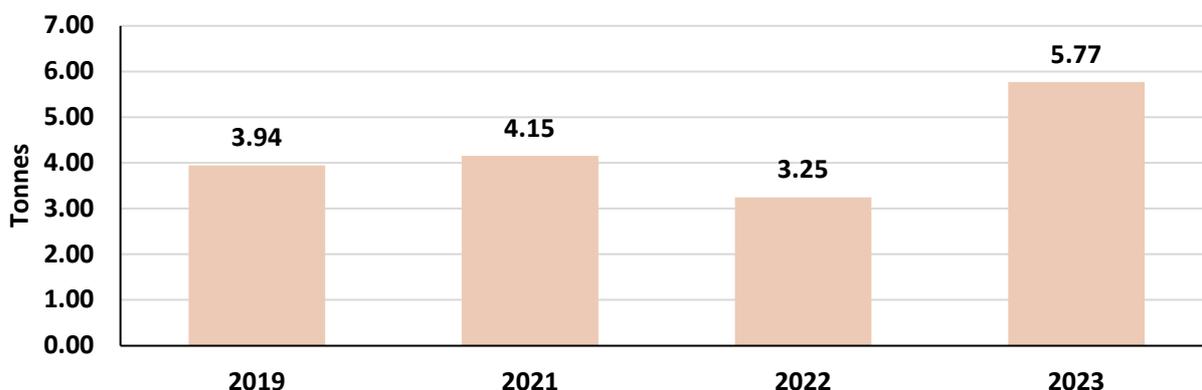
En 2023, 985 tonnes de déchets ont été collectées tous flux confondus sur la déchèterie de Gilley soit 18 % des déchets collectés dans les 5 déchèteries du SMCOM.

f. Réemploi

Les 5 déchèteries disposent d'un emplacement où les usagers peuvent déposer des objets pouvant être réutilisés en l'état ou après avoir subi des réparations. En 2023, environ 100 m³ d'objets ont ainsi pu être collectés par EMMAUS Pontarlier.

g. L'amiante liée

Ce dispositif de collecte mis en place par PREVAL est réservé exclusivement aux particuliers résidants sur le territoire. Les dates et lieux de collectes sont organisées en fonction des demandes. Les quantités pouvant être apportées sont limitées par apport, par an et par foyer. En 2023, 5.77 tonnes ont pu être collectées via ce dispositif. La collecte est réalisée par SUEZ qui stocke les déchets collectés dans son ISDD de Drambon (21).



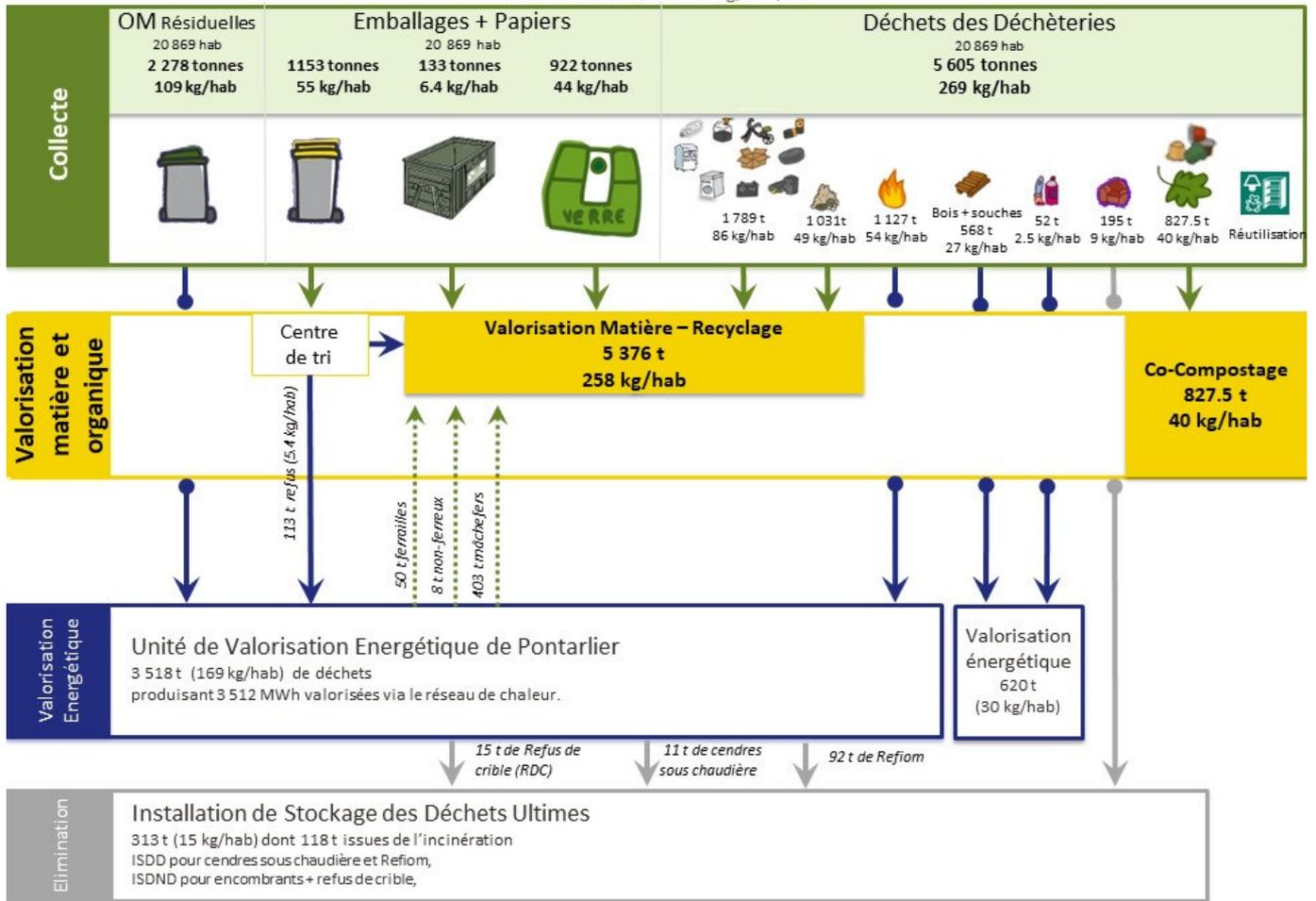
10. MODE DE VALORISATION OU DE TRAITEMENT ET CENTRES DE DESTINATION

Catégorie de déchets	Type de traitement	Centre de destination
Végétaux	Co-compostage	Agriculteurs partenaires (25)
Bois	Valorisation énergétique	Norske Skog – Chaufferie bois – Golbey (68)
Non Valorisables	Enfouissement	ISDND - SUEZ - Fontaine les Clerval (25)
Plâtre	Valorisation matière et énergétique	RIETLENG REVALORISATION - Rohr (67)
Gravats	Valorisation matière	ISDI- Carrières de Chaffois - Chaffois (25)
Incinérables	Valorisation énergétique	Suez - UVE - Pontarlier (25)
Métaux + Batteries	Valorisation matière	DERICHEBOURG - Franois (25)
DEEE	Valorisation matière et énergétique et enfouissement	Suez centre Est - Chemaudin (25) Demain environnement - Lons (39) Envie 2 ^E - Valentigney (25)
DEA	Valorisation matière et énergétique	Paprec - Faimbe et Les Fins (25)
Cartons	Valorisation matière	GEM DOUBS - Novillars (25)
Pneus	Valorisation matière et énergétique	Gilles HENRY – Chaudeney sur Moselle (54)
Déchets Diffus Spécifiques Filières ECO DDS	Valorisation matière, énergétique et enfouissement	CHIMIREC - Montmorot (39)
Déchets Diffus Spécifiques hors Filières ECO DDS	Valorisation matière, énergétique et enfouissement	TRIADIS - Beaufort (39)
Huile minérale	Valorisation matière et énergétique	SEVIA – Brazey en plaine - (21)
Huile végétale	Valorisation énergétique	TRIADIS – Beaufort (39)
Huisseries	Valorisation matière	Doubs Recyclage (25) Solover - St Romain Le Puy (42)
Piles	Valorisation matière et énergétique	GODARD – Dijon (21)
Néons Ampoules	Valorisation matière et énergétique	PAPREC – Jarménil (21)
Cartouches d'encre	Valorisation matière et réemploi	KNO3 – Villers le Lac (25)
Capsules Nespresso	Valorisation matière et compostage	SUEZ – Chemaudin (25)
Capsules Dolce Gusto	Valorisation matière et Compostage	TERRACYCLE – Troisville (59)
Palettes	Valorisation matière et réemploi	HDBE – Bulle (25)
Livre	Valorisation matière et réemploi	Norske skog – Golbey (68) Recyclivre (France)
Roues	Valorisation matière	Alpha Recyclage – Brevans (39) Doubs Recyclage (25)
Films plastiques	Valorisation matière	SUEZ – usine de l'UE
Souches	Valorisation énergétique	Sapolin Frères – Naisey les Granges (25)

11. BILAN DES FLUX DE DECHETS

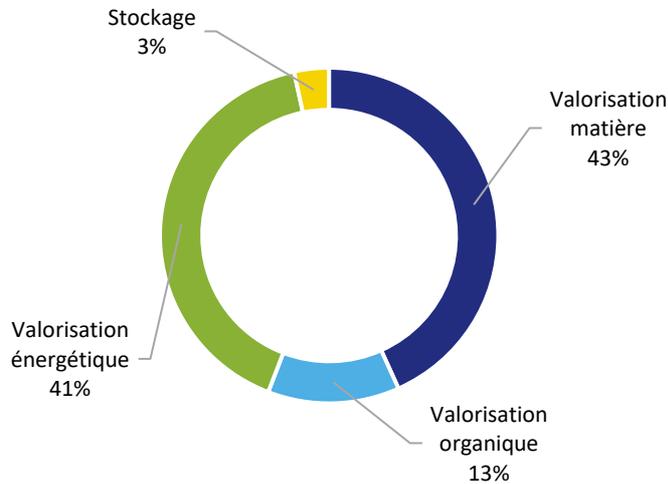
a. Synoptique des flux :

Déchets Ménagers et Assimilés à l'échelle du SMCOM – Année 2023
10 091 tonnes - 484 kg/hab/an



b. Les modes de valorisation

MODES DE VALORISATION DES DECHETS



12. REDUCTION DES DECHETS ET COMMUNICATION

Le SMCOM a confié à Préval Haut-Doubs, la mise en place d'actions de réduction des déchets depuis 2011. Une équipe œuvre, sur demande, sur ces thématiques. Le rapport du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de PREVAL est disponible : www.preval.fr.

LES INDICATEURS FINANCIERS

Les indicateurs financiers présentés sont issus d'une comptabilité analytique (Compta-coût).

1. MODALITES D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le SMCOM gère une partie de ses activités en régie, le reste étant géré par des prestataires de services.

La partie gérée en régie concerne les activités suivantes :

- Le service Relations Usagers,
- La facturation de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères,
- La livraison, maintenance et entretien des bacs de collecte,
- L'analyse des données de collecte,
- Les hauts de quais des 5 déchèteries.

Le SMCOM gère en prestation les activités suivantes :

Postes	Type de prestations	Nom du titulaire
Emballages et papiers	Collecte	COVED
	Tri	PREVAL
Verre	Collecte	MINERIS
Ordures Ménagères	Collecte	COVED
	Valorisation énergétique	PREVAL
Déchèteries	Transport et valorisation Métaux et Batteries	PREVAL (Derichebourg)
	Transport et valorisation Bois	PREVAL (Norske Skog)
	Transport et valorisation capsules Nespresso	PREVAL (Suez)
	Transport et valorisation capsules Dolce Gusto	PREVAL (Mr MAUGAIN)
	Transport et valorisation Cartons	PREVAL (Gemdoub)
	Transport et valorisation Cartouches d'encre	PREVAL (KNO3)
	Transport et traitement déchets dangereux	PREVAL (Triadis services et ECODDS)
	Transport et valorisation DEEE	PREVAL (Ecosystem)
	Transport et valorisation Végétaux	PREVAL (agriculteurs)
	Transport et valorisation Film plastique	PREVAL (Suez)
	Transport et traitement Gravats	PREVAL (Carrière de Chaffois)
	Transport et traitement Huile minérale	PREVAL (Sevia)
	Transport et valorisation Huile Végétale	PREVAL (Triadis services)
	Transport et valorisation Huisseries	PREVAL (Les Chantiers Valoristes)
Transport et traitement Incinérables	PREVAL (SUEZ)	

	Transport et traitement Meubles	PREVAL (Eco-Mobilier)
	Transport et valorisation Néons Ampoules	PREVAL (Ecosystem)
	Transport et traitement Non Valorisables	PREVAL (SUEZ)
	Transport et valorisation Piles	PREVAL (Corepile)
	Transport et valorisation Plâtre	PREVAL (Doubs Recyclage)
	Transport et valorisation Pneus	PREVAL (TFM Pneus)
	Transport et valorisation Palette	PREVAL (Lefèvre)
	Transport et valorisation Livre	PREVAL (Les Chantiers Valoristes)
	Transport et valorisation Roues	PREVAL (Les Chantiers Valoristes)
	Transport et valorisation Souches	PREVAL (Sapolin Frères)

2. DEPENSES

Flux de déchets	Nature	Coût (€ HT)
Emballages et papiers	Charges de structure	65 368€
	Communication / Prévention	5 619 €
	Pré collecte	35 167 €
	Collecte	439 819 €
	Transfert et Tri	255 640 €
Verre	Charges de structure	5 511 €
	Communication / Prévention	74 €
	Pré collecte	5 253 €
	Collecte	56 344 €
Ordures ménagères	Charges de structure	68 828 €
	Communication / Prévention	39 179 €
	Pré collecte	37 158 €
	Collecte	375 174 €
	Transfert et Valorisation énergétique	356 970 €
Déchets de déchèteries	Charges de structure	70 043 €
	Communication / Prévention	36 802 €
	Fonctionnement	330 326 €
	Transport, traitement, vente déchets non dangereux	403 623 €
	Enlèvement et traitement des déchets dangereux	48 929 €
<i>Montant des dépenses (€ HT)</i>		<i>2 635 827 €</i>
<i>Montant de TVA acquittée</i>		<i>152 740 €</i>
<i>Montant des dépenses (€ TTC)</i>		<i>2 788 567 €</i>

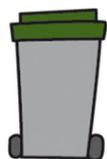
3. RECETTES

Flux de déchets	Nature	Produit (€)
Emballages et papiers	Soutien Eco-organismes	236 152 €
	Divers (vente bacs, nettoyage ...)	922 €
Verre	Vente matériaux	32 000 €
	Soutien Eco-organismes	9 879 €
Ordures ménagères	Soutien Eco-organismes	14 561 €
	Divers (vente bacs, nettoyage ...)	922 €
Déchets de déchèteries	Soutien Eco-organismes	79 666 €
	Prestations à des tiers	25 452 €
	Divers	0 €
	subventions d'investissement	57 340 €
	Facturation	27 799 €
<i>Montant des recettes (€)</i>		484 693 €

4. BILAN ET COÛT DU SERVICE

Le coût de la compétence correspond aux dépenses diminuées des recettes.

€ TTC	Emballages et papiers	Verre	Ordures Ménagères	Déchets des déchèteries	Total
Dépenses	843 300 €	70 569 €	953 113 €	921 585 €	2 788 567 €
Recettes	237 074 €	41 879 €	15 483 €	190 257 €	484 693 €
Coût (€ TTC)	606 226 €	28 690 €	937 630 €	731 328 €	2 303 874 €
Coût par habitant (€ TTC/hab)	29.10 €	1.40 €	44.90 €	35.00 €	110.40 €



Coût de gestion ORDURES MÉNAGÈRES

937 630 € TTC, soit **44.90 €** par habitant, par an

DEPENSES

953 113 €



Gestion des
bacs

4 %



Collecte en
porte-à-porte

43 %



Valorisation
énergétique à
Pontarlier

40.5 %



Réduction des
déchets et
communication

4.5 %



Charges de
structures

8 %



RECETTES

15 483 €

CIITEO

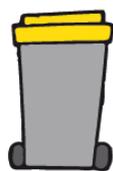
Soutien des éco-
organismes

94 %

Gestion parc bacs

6 %





Coût de gestion EMBALLAGES & PAPIERS

606 226 €, soit **29.0 €** par habitant, par an

DEPENSES

843 300 €



**Gestion
des bacs**
4 %



**Collecte en
porte-à-porte**
54 %



**Transfert, tri et
valorisation**
34 %



**Réduction des déchets
et communication**
1 %



**Charges de
structures**
7 %



RECETTES

237 074 €

La vente des matériaux est déduite de la prestation de traitement.

**Soutien des
éco-
organismes**
99 %

Gestion parc bacs
1 %





Coût de gestion

VERRE

28 690 €, soit **1,40 €** par habitant, par an

DEPENSES

70 569 €



Gestion des bornes

8 %



Collecte en apport volontaire et transport

vers centre de valorisation

83.9 %



Réduction des déchets et communication

0.1 %



Charges de structures

8 %



RECETTES

41 879€

CITEO

Soutien des éco-organismes

24 %

Ventes matériaux

76%





Coût de gestion DES 5 DECHETERIES

731 328 €, soit **35.0 €** par habitant, par an

DEPENSES

921 585 €



Exploitation des
déchèteries

37 %



Transport et
traitement

51 %



Réduction des
déchets et
communication

4 %



Charges de
structures

8 %



RECETTES

190 257 €

La vente des matériaux est déduite de la prestation de traitement.

CITEO

Soutiens des
éco-organismes

42 %



Facturation usagers
et convention

28

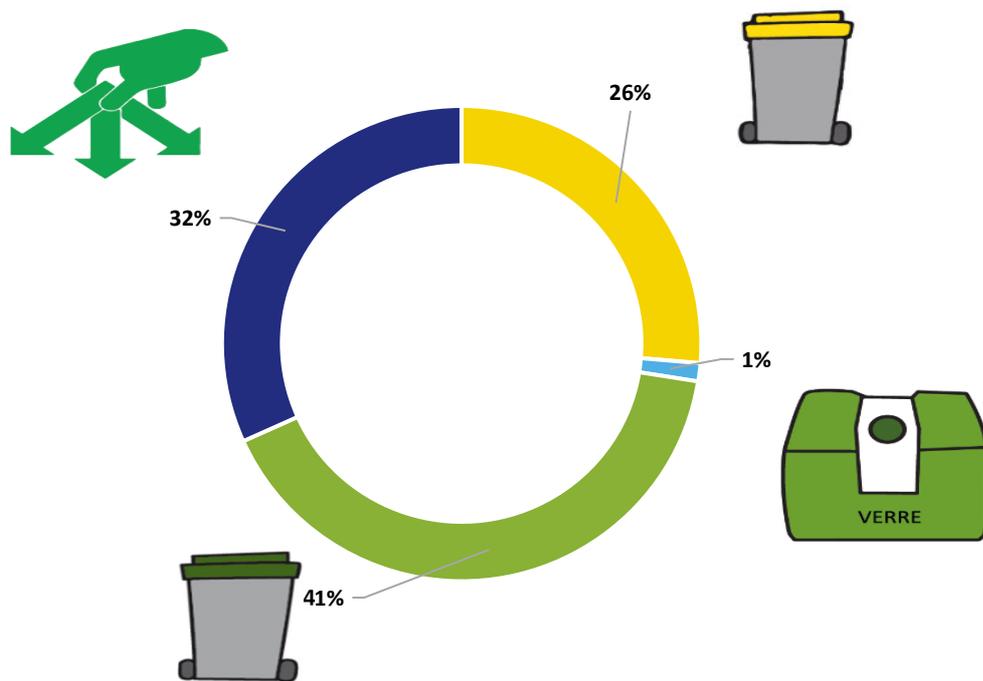


Subventions

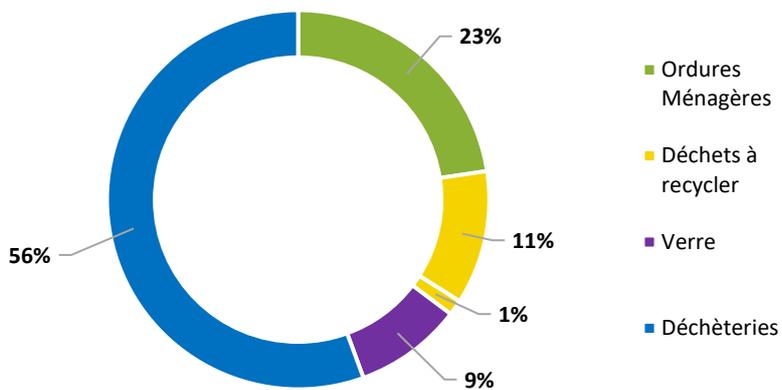
30 % €



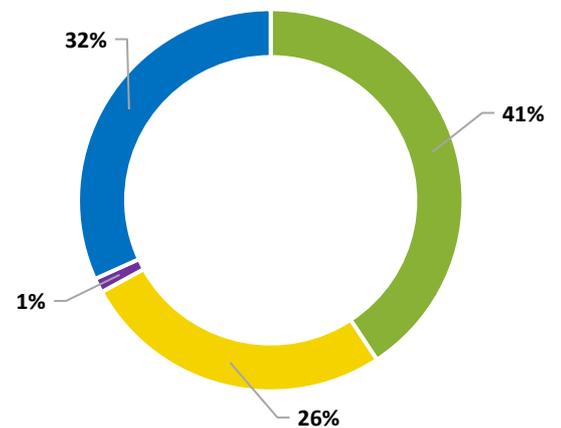
REPARTITION DU COUT DE GESTION DU SERVICE



REPARTITION DES TONNAGES



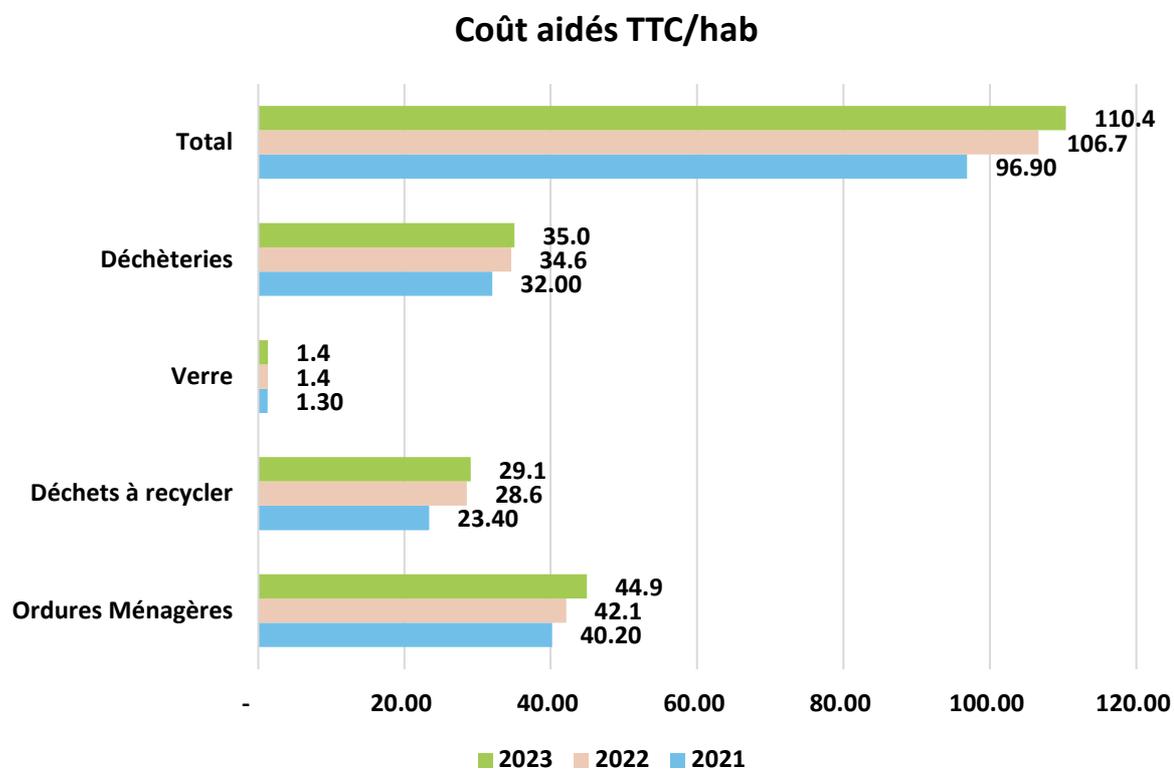
REPARTITION DU COÛT



La part des ordures ménagères représente 23 % des tonnages collectés pour 41 % du coût, les emballages et papiers représentent 12 % des tonnages collectés pour 26 % du coût, le verre représente 9 % des tonnages collectés pour seulement 1 % du coût et enfin la part des déchets collectés en déchèterie représente 56 % des tonnages collectés pour 32 % du coût.

5. EVOLUTION DU COÛT DU SERVICE ENTRE 2021 ET 2023

EVOLUTION DU COUT DU SERVICE EN € TTC PAR HABITANT SUR LES 3 DERNIERES ANNEES



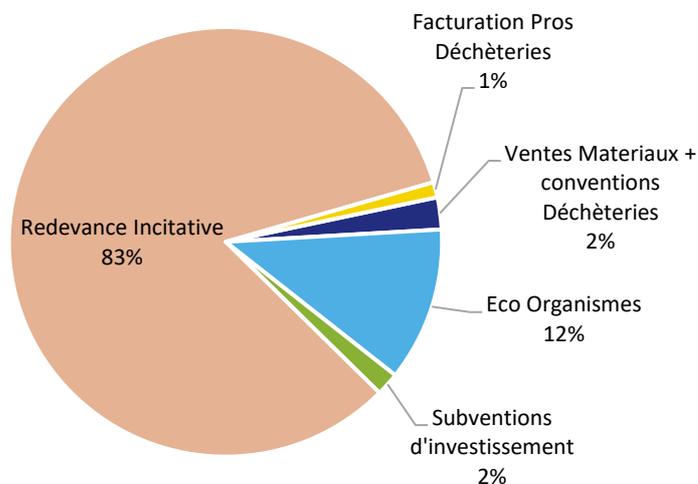
6. LE FINANCEMENT DU SERVICE

La redevance incitative est une contribution au financement du service déchets dont le montant exigé des usagers varie selon l'utilisation réelle du service.

TARIFS 2023

<i>Volume du bac</i>	<i>Abonnement/par an</i>	<i>Base Forfaitaire / par an</i>	<i>Coût du vidage supplémentaire / par vidage</i>
80 L	42.81 €	107.95 €	6.00 €
120 L	42.81 €	147.15 €	8.17 €
180 L	42.81 €	205.90 €	11.44 €
240 L	42.81 €	264.68 €	14.70 €
360 L	42.81 €	382.23 €	21.23 €
660 L	42.81 €	690.90 €	38.38 €
770 L	42.81 €	798.66 €	44.37 €

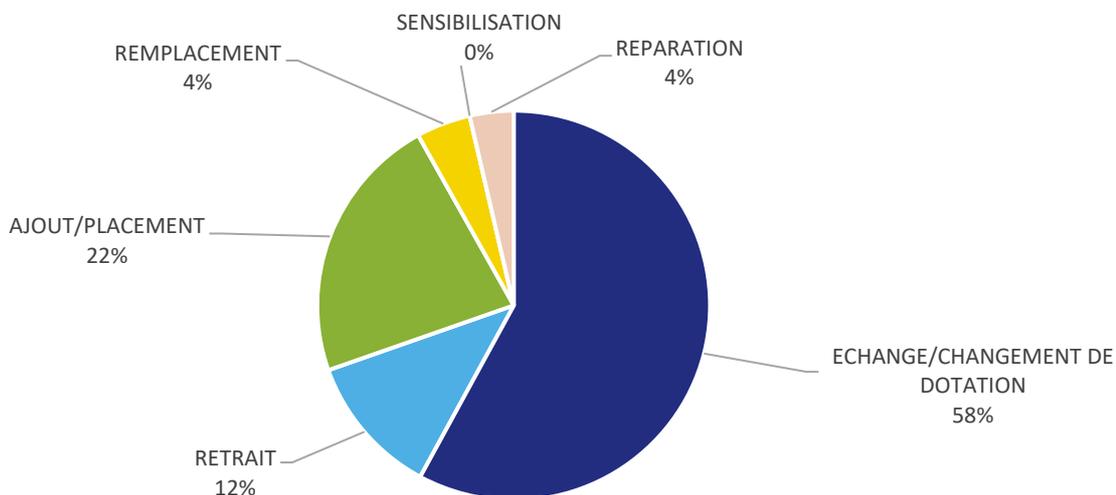
REPARTITION DES SOURCES DE FINANCEMENT DU SERVICE 2023



En 2023, la contribution des usagers via la redevance incitative représente 83 % du financement du service, les aides des Eco Organismes (Citéo, Eco-systèmes, ...) représentent 12%, les ventes de matériaux et conventions d'accès en déchèteries 2%, les subventions d'investissement 2% et les facturations professionnelles en déchèterie 1%.

7. RELATIONS USAGERS

En 2023, 3 133 appels, courriers et courriels ont été traités. Ces événements ont engagé 941 interventions sur le terrain (bacs de collecte et sensibilisation) réparties comme suit :



Les autres contacts concernent des demandes de renseignements qui sont liés à la facturation, ou encore aux défauts de collecte des bacs (bacs oubliés).

8. LEXIQUE

Abbréviations	Sens
DASRI	Déchets d'activités de soins à risque infectieux
DDS	Déchets Diffus Spécifiques
DEEE	Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
Freinte	La freinte correspond à la perte de tonnage de déchets recyclable entre l'arrivée et la sortie des déchets du centre de tri (eau, poussière...).
ISDI	Installation de Stockage des Déchets Inertes
ISDND	Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux
OM	Ordures Ménagères
PAM	Petit Appareil Ménager (l'un des 4 flux de DEEE)
PAV	Point d'Apport Volontaire (Collecte en)
PAP	Porte à Porte (collecte en)
REFIOM	Résidu d'Épuration des Fumées Issues de l'Incineration d'Ordures Ménagères
REOM	Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères
REP	Responsabilité Elargie du Producteur
RI ou REOMi	Redevance Incitative
TLC	Textiles Linges et Chaussures
UVE	Unité de Valorisation Energétique